



Vie Pratique

MAIRIE

Heures d'ouverture, secrétaire Mme LEONHART Corinne :
Mardi de 16h30 à 18h30 - Vendredi de 16h à 18h
Permanence du Maire :
Mardi de 17h à 18h30 ou sur rendez-vous

SCHAEFFER Eric	Maire	03 88 91 91 62
WINCKEL Gérard	1er adjoint	03 88 91 51 60
VOGLER Odile	2ème adjoint	03 88 91 53 11

CONSEIL GENERAL

Permanence de la Conseillère Générale Marie-Paule LEHMANN :
tous les 1^{ERS} samedis du mois de 10h à 12h
à la Communauté de Communes

DEPUTE

Le député Emile BLESSIG reçoit sur rendez-vous à sa permanence parlementaire au 9 rue de la Gare à 67700 SAVERNE
Tél. 03 88 91 25 88 ou depute@blessig.org

CURE

stefan.gra@free.fr

Permanence du curé Stefan GRABOWSKI :
- tous les mardis de 17h à 18h
au presbytère de Minversheim
- tous les vendredis (sauf le 1er) de 10h à 11h
à l'espace paroissial de la mairie d'Ettendorf
Tél: 09 51 34 02 82 - Portable 06 08 49 47 96

DECHETTERIE BOSENDORF

Heures d'ouverture:
Mardi et jeudi de 15h à 19h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

LOCATION SALLE COMMUNALE

(Tarif valable jusqu'au 1er avril 2012)

Responsable location: VOGLER Odile 03 88 91 53 11

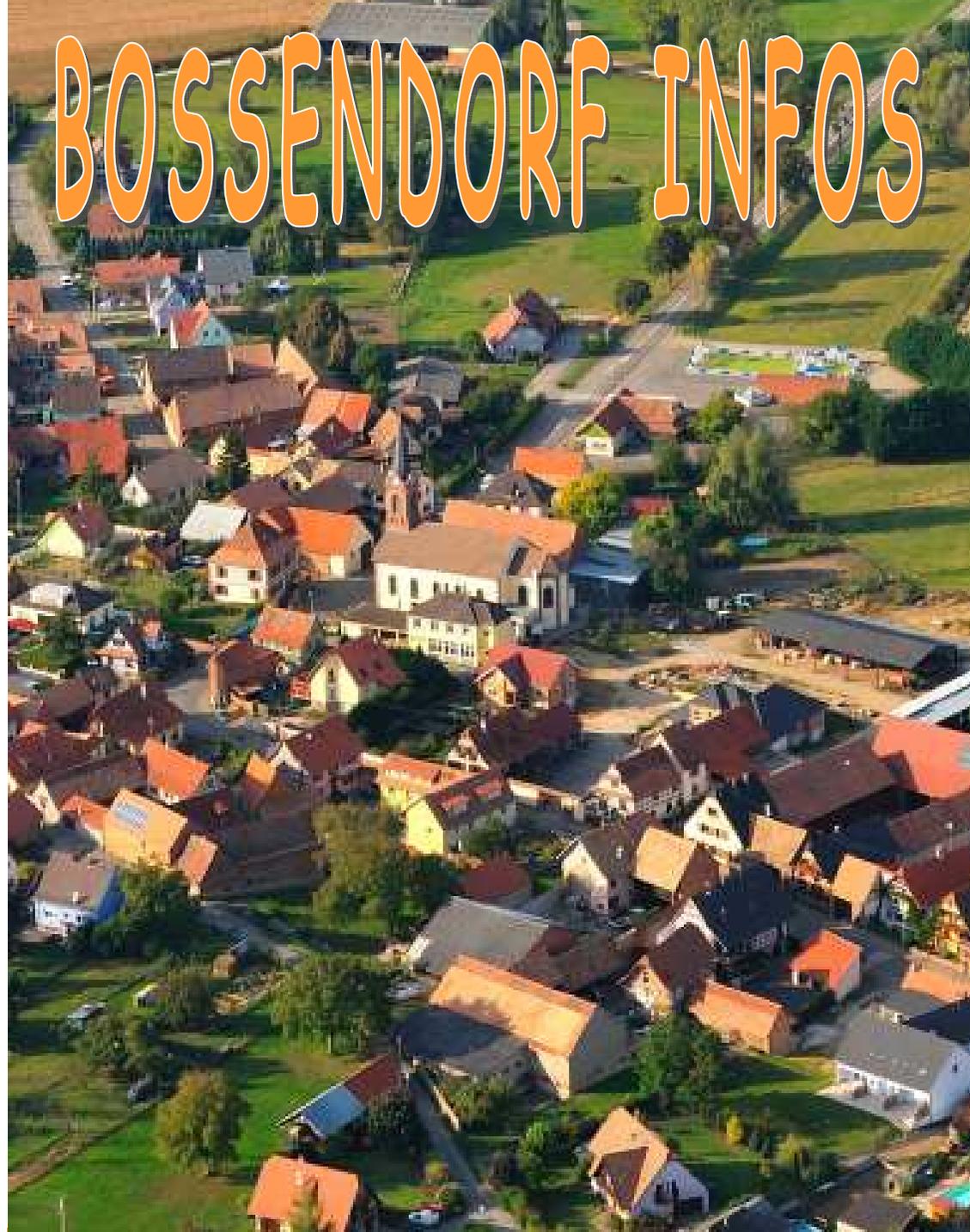
TARIFS	Bossendorf	Extérieur
Grande Salle	75€	130€
Petite salle	40€	60€
Cuisine	30€	50€

NUMEROS UTILES

Communauté des Communes Pays de la ZORN		03 88 91 96 58
Ecole Maternelle	Mme HAMMANN	03 88 91 59 75
Ecole Primaire	Mr FERBACH	03 88 91 98 17

NUMEROS D'URGENCE

SAMU 15 - POMPIERS 18 - POLICE 17-  112
Gendarmerie de Hochfelden 03 88 91 50 18
Centre anti-poisons 03 88 37 37 37



Bulletin d'informations municipales N°5
Janvier 2012



L'année 2012 débute malheureusement avec les mêmes incertitudes que l'an dernier, peut-être même pire, compte tenu de la situation financière précaire de notre pays qui touche aussi bien les ménages que les collectivités locales... Dans ce contexte, pour la deuxième année consécutive, notre commune restera prudente dans l'élaboration de son budget et de ses investissements, tout en respectant les engagements de notre programme.

Parmi les faits marquants de 2011, je citerai la réception des travaux de rénovation du réseau d'éclairage public, le départ à la retraite du Père Jean-Marc et l'installation de son successeur l'Abbé Stefan Grabowski et malheureusement en fin d'année, la fermeture de notre bibliothèque par manque de fréquentation.

A l'échelon intercommunal, après 6 mois de test, la mise en place de la Redevance Incitative est effective depuis le 1^{er} janvier. Une véritable dérive a été constatée notamment au niveau de la collecte sélective avec un fort refus de tri qui coûte cher à la collectivité. Le respect des consignes de tri conditionnera votre future redevance ! Au 2^{ème} semestre, la Maison du Pays de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn sera ouverte au public et dès la rentrée prochaine, nos élèves intégreront le nouveau Groupe Scolaire Intercommunal de Wickersheim.

2012 sera également une année importante dans la vie politique de notre pays avec les élections présidentielles et législatives. L'enjeu est important, c'est pourquoi, je vous invite à accomplir votre devoir de citoyen en allant voter.

Je terminerai en remerciant tous les bénévoles associatifs pour leur disponibilité tout au long de l'année à faire vivre et rendre plus attractif notre village.

An nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite, à toutes et à tous, une année pleine de joie, de bonheur, de réussite et surtout, une très bonne santé.

Bonne et heureuse année

Votre maire, Eric Schaeffer

SOMMAIRE

- 2 Editorial
- 3-4-5 Rétrospective 2011
- 6 Les travaux 2011 - Les projets 2012
- 7 Viabilité hivernale
- 8 Divagation de chiens
- 9 Etat civil - Retraite complémentaire
- 10-11 Animation Jeunesse - Pays de la Zorn
- 12-13 Calendrier des manifestations 2012
Info Gendarmerie
- 14 Tarification Redevance Incitative
- 15 Le Conseil de Fabrique
Les Amis de la Chapelle
- 16 Soleil d'Automne
- 17 L'association Loisirs et Culture
- 18-19 Les Country Fans
- 20-21 L' Amicale Boss-Lix
- 22 La Chorale Sainte Cécile
- 23 Le Théâtre Alsacien de Bossendorf
- 24 Vie Pratique

Conception, réalisation : Eric Schaeffer

Textes et photos : Mairie de Bossendorf, Présidents et membres des Associations de Bossendorf

Impression : Imprimerie VEIT de Pfaffenhoffen



Pour sa 5^{ème} saison, le TAB puise son intrigue au cœur de la vie du village en mettant en scène un curé en quête de dons pour la rénovation de son église ! Cette pièce écrite par Bernd GOMBOLD et adaptée en alsacien par R. FROMM s'intitule « Im Himmel sei Dank ».

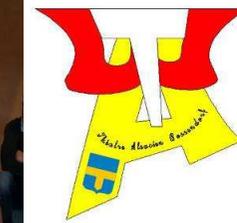
Avec ce choix de pièce, nous espérons renouveler notre engagement et vous faire passer un agréable moment où les fous rires seront de mise et la bonne humeur communicative.

Le curé Alphonse TEUFEL a bien des soucis, ses paroissiens ne sont plus très généreux et il lui faut à tout prix trouver l'argent nécessaire pour réparer le clocher de son église. Joséphine, sa bonne, voit d'un très mauvais oeil les moyens qu'il utilise. Il en est de même pour le Diocèse qui envoie Charles JUNGLING pour remettre de l'ordre dans la paroisse. Ce dernier va de surprise en surprise lorsqu'il rencontre au fur et à mesure les différentes personnes qui fréquentent le presbytère. Jean Jacques, le sacristain, a toujours soif et n'aime pas travailler, Emma, sa femme le cherche à longueur de journée et Eugénie ENGEL veut à tout prix faire entrer sa nièce Catherine au couvent afin de gagner des voix aux prochaines élections paroissiales. Arrivent aussi Rémy, le petit ami de Catherine, ainsi que Marianne et Marie qui cherchent à louer une chambre d'hôte et Jean qui n'arrive pas à exprimer pour quelle raison il vient car chacun le renvoie. Personne n'a de temps à lui accorder et toute cette histoire se passe dans une ambiance de " quiproquos " qui est bien loin de l'esprit de " sérénité " et de " quiétude " que devrait générer un tel lieu !!!

Le bénéfice d'une de nos représentations sera reversé à une association caritative.

L'ensemble de l'équipe du T.A.B. vous adresse ses meilleurs voeux pour 2012 et vous lance aussi une cordiale invitation pour les 16, 17, 18, 23 et 24 mars.

Réservations au 03.88.91.51.23 (Mme GASS).



Représentations 2011 : « De Meichter Boxer »



La Chorale Ste Cécile

La Chorale Ste Cécile s'efforce tout au long de l'année à rehausser les services religieux ainsi que les fêtes de familles; communion, mariage, anniversaire de mariage, messe d'adieu, ...

Chanter, c'est la clé des cœurs
Honoré les grands événements en
Oubliant ses tracasseries quotidiennes
Reprenant inlassablement en essayant d'
Améliorer ses voies pour propager la
Lumière dans les esprits des fidèles dans notre
Eglise renouvelée et apaisante



Le 25 septembre, à Ettendorf, l'ensemble des chorales réunies et les fidèles de notre communauté de paroisses ont célébré la messe d'Action de Grâce du Père Jean-Marc. Après 25 ans de sacerdoce dans notre territoire, nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.



Le 30 octobre dernier, nous avons accueilli à Ettendorf notre nouveau chargé d'âmes, Monsieur le Curé Stefan Grabowski. Nous espérons qu'il passera de longues années parmi nous.

En septembre prochain, la Chorale Ste Cécile vous proposera une soirée musicale à thème. D'avance nous vous remercions de votre soutien... un proverbe allemand dit:



*Wo man singt
Da lass dich nieder
Denn böse Mädchen
Haben keine Lieder*



BONNE ET HEURE ANNEE 2012

Le Président André VOGLER
Tél : 03 88 91 53 11

Rétrospective 2011



Comme de coutume, début janvier, la municipalité a réuni les forces vives de Bossendorf à la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et les projets à venir.



Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 22 janvier. Les quelque soixante convives ont pu apprécier un excellent repas et admirer plusieurs démonstrations de rock acrobatique pour le moins époustoufflant. Cette journée, très conviviale, s'est achevée tard dans l'après-midi par la distribution des paquets cadeaux offerts par le Crédit Mutuel..

Fin janvier, le repas paroissial a réuni plus de 150 personnes autour d'un succulent pot-au-feu, l'occasion également de découvrir une exposition photos relatant les travaux de rénovation de l'église. Les bénéficiaires ont été partiellement affectés à la réfection des statues.



Le dimanche 5 juin, un rallye inter-associations a été organisé permettant à une dizaine d'équipes de découvrir à travers un questionnaire et un périple de quelques 80 kilomètres, une partie de notre belle région. Au retour, après avoir profité pleinement des paysages dans la bonne humeur... tous les participants se sont retrouvés à la salle communale pour partager un sympathique barbecue avant la distribution des prix.





Les 25 et 26 juin, une équipe de 13 jeunes de 10 à 47 ans de Bossendorf, a participé aux jeux intervillages organisés dans le cadre des Zorn'OFolies.

Huit villages se sont ainsi affrontés amicalement pour le plaisir du jeu autour de la thématique de l'eau. Notre équipe bossendorfoise s'est montrée des plus brillantes, ce qui lui a valu de terminer en 4^{ème} place.

Pour fêter dignement cette victoire, nos joueurs se sont retrouvés lors d'une soirée pour partager le jambon en croute qu'ils avaient durement, mais fièrement gagné.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la 2^{ème} édition à Schaffhouse-sur-Zorn le 1^{er} juillet 2012...

Venez nombreux pour les soutenir !



Le 25 septembre, à Ettendorf, les paroissiens de notre communauté de paroisses ont rendu un hommage très chaleureux au Père Jean-Marc. Arrivé en 1986, il fut notre curé pendant un quart de siècle... un sacré curé, bon vivant, au caractère bien trempé!

Durant ces 25 années à notre service, il a célébré 542 baptêmes, 188 mariages et 355 enterrements.

A noter également que durant cette période, plus de 940000 € ont été investis dans la rénovation des cinq églises de notre communauté... Aujourd'hui, après plus de 50 ans au service de Dieu, il coule une retraite paisible et bien méritée à Bossendorf.



Atelier Bredele avec Soleil d'Automne



Ces différentes manifestations permettent d'animer la vie des villages, de rencontrer les autres parents, d'échanger et de partager des moments agréables en famille et entre amis.

Elles permettent également d'apporter un soutien financier aux écoles concernées, par le versement d'un don annuel (pour l'année scolaire 2010-2011, 800 euros ont ainsi été versés aux coopératives scolaires).

Cette année sera très importante pour le devenir de l'association puisque les écoles vont quitter nos villages pour intégrer le nouveau groupe scolaire.

Si vous tenez à pérenniser ces tranches de vies dans nos villages, venez nous rejoindre pour participer au choix du devenir de BossLix à la fin de l'année scolaire 2011-2012.

Nous sommes toujours ravis d'accueillir des parents volontaires, désireux de s'investir quelques heures pour la vie de nos villages, alors n'hésitez pas à nous contacter :

Yvon BERNARD : 03 88 02 29 16

Yoann ROCHER : 06 21 08 58 14

Odile VANDENBERGHE : 03 69 55 41 08

Messagerie : amicale.bosslix@gmail.com

Site Internet : <https://sites.google.com/site/amicalebosslix/home>



Bourse aux jouets

Toute l'équipe de BOSSLIX vous présente ses meilleurs vœux pour 2012.



Notre association a pour but d'organiser des animations pour les enfants et les jeunes des villages de Bossendorf et Lixhausen.

Elle est née il y a bientôt 7 ans, créée par quelques parents d'élèves des écoles des deux villages pour organiser la kermesse annuelle des écoles.

Aujourd'hui, de nombreux événements sont organisés par l'association, en plus de cette kermesse, comme les ateliers « Fabrication de Bredele » avec la participation de Soleil d'Automne, la bourse aux jouets, les décorations de Noël des écoles, le Carnaval (en association avec la Communauté des Communes du Pays de la Zorn), ou encore une sortie familiale à l'arrivée des beaux jours.

Carnaval 2011 :



Sortie Famille au Parc Aventures de Brumath (mai 2011)



Le dimanche 30 octobre, à Ettendorf, dans une église archi-comble, notre nouveau curé l'abbé Stefan GRABOWSKI a été installé par le doyen Gérard REBMEISTER en présence de nombreux paroissiens et personnalités.

Après un accueil très chaleureux, les enfants ont remis symboliquement, à l'abbé GRABOWSKI, les clés des cinq églises. Après les allocutions d'usage, tous les participants se sont retrouvés au Centre Socioculturel pour le verre de l'amitié.

Vous trouverez les coordonnées de notre nouveau curé en page 24



Le 15 décembre, au long séjour de l'hôpital civil, les municipalités de Saverne et de Bossendorf, ont honoré Mme LAUGEL Joséphine qui a fêté ses 104 ans, un âge qui fait d'elle la doyenne des Savernois. La jubilaire est née le 11 décembre 1907 et a ainsi vécu deux guerres mondiales. Elle s'est vu remettre un panier garni par chaque commune.

Fidèle à la tradition, c'est en présence d'une quarantaine de personnes, des anciens combattants, des autorités civiles et militaires que la commune a rendu hommage aux morts des guerres de 14/18, 39/45, d'Indochine et d'Algérie.

Après le dépôt de gerbe au pied du monument par trois jeunes filles, la sonnerie aux morts a retenti au son de la trompette d'Aurélien.

La commémoration s'est achevée autour du verre de l'amitié à la mairie.



Les travaux 2011



Les travaux réalisés en 2011

rénovation de l'appartement du RDC du presbytère et des toilettes de la salle paroissiale (mise en conformité électrique, remplacement sanitaire et plomberie, pose de carrelage, peinture, installation d'une cuisine équipée, ...)	17235 € HT
remplacement des moteurs de deux cloches de l'église	2586 € HT
peinture des boiseries de la mairie (la 2 ^{ème} couche sera réalisée au 1 ^{er} semestre 2012)	641 € HT
le remplacement de la borne fontaine au cimetière	1265 € HT
Achat des plaques de signalisation « Hofname »	2310 € HT
Marquage et signalisation routière	565 € HT



Les projets 2012



Cette année encore, comme en 2011, et ce, afin de ne pas alourdir notre dette, nos investissements resteront mesurés:

- ↻ rénovation de la cage d'escalier du presbytère
- ↻ réfection partielle de la rue des Tilleuls (partie basse)
- ↻ remplacement du grillage de clôture à l'arrière de la salle communale
- ↻ remplacement du grillage de clôture au cimetière
- ↻ remplacement du lave-vaisselle de la salle avec réaménagement partiel de la cuisine



Le Conseil Municipal a également décidé de porter une attention particulière au fleurissement aux abords de la salle, de l'église et de la mairie, nous invitons les habitants riverains à nous accompagner dans cette initiative.

Nous n'abandonnons bien sûr pas le projet de rénovation du lavoir et espérons que 2012 soit propice au moins au coulage de la dalle qui permettra ensuite de travailler dans de bonnes conditions.

Les plaques signalétiques des hofnames seront mises en place dans les mois à venir. Nous passerons de maison en maison et avec votre accord, ces dernières seront immédiatement fixées à votre façade, muret, portail, ... L'inauguration est prévue le 8 mai 2012.



Les Country Fans



Mot à trouver: SORCIERES

Le tilleul de Goethe

N'est-ce pas la magie des lieux qui attirera aussi sur le Bastberg **Johann Wolfgang von Goethe (1749-1832)**, le célèbre écrivain allemand ?

Ne s'inspira-t-il pas des rondes folles des sorcières, pour donner vie à Faust accompagnant Méphistophélès dans l'horreur de la nuit de Walpurgis ?

Tout comme son amour pour Frédérique à Sessenheim avait inspiré « Marguerite et l'innocence », sa découverte du Bastberg avait révélé en lui les fantasmes de la mort.

Si « le chêne de Goethe » s'épanouit dans le bois de Sessenheim, ici, à quelques pas du sommet, un autre arbre remarquable, déploie ses branches en souvenir de son passage : « le tilleul de Goethe », qui a la particularité de parler, ou tout du moins d'écrire, puisqu'il nous apprend par l'intermédiaire d'un panneau :

« Je suis un tilleul à petites feuilles, tilla cordata, haut de 22 mètres, et mesurant 3,70 m de circonférence à hauteur d'homme. Je porte le nom de Goethe car on suppose que j'ai été planté au milieu du XIX^e siècle, pour commémorer le centenaire de la naissance de Johann Wolfgang von Goethe (1749) ainsi que son passage à Bouxwiller et au Bastberg en 1770 ».

Il est à croire que de nommer une chose lui donne vie, car sous un certain angle, ce tilleul semble bien avoir une forme humaine.



De Chorten en Chorten au Bastberg

Chez les Country Fans, les fêtes de clôture se suivent mais ne se ressemblent pas...

Cette année nous sommes partis à la découverte du sentier géologique du Bastberg au fil d'un rallye pédestre.

Le rassemblement s'est fait en début de soirée autour de l'apéritif, histoire de se mettre en jambes et de constituer les équipes.

Voici la règle du jeu : « Vous allez suivre le **sentier géologique**. Ce circuit vous plongera dans l'histoire des pierres qui ont façonné le paysage alsacien et vous révélera les secrets des roches du pays. Vous pourrez notamment contempler les chortens, ces constructions de pierres sèches de plusieurs mètres de haut qui ont été érigées tout au long du parcours pour illustrer cette histoire.

Ce sentier est marqué par le **logo jaune** qui représente un **fossile en forme d'escargot**. Aux stations de ce sentier, vous aurez à trouver des lettres, soit en résolvant une énigme, soit en trouvant une boîte cachée à cet endroit. Vous devrez ensuite les mettre dans le bon ordre pour trouver un mot en rapport avec les légendes du Bastberg. Ce mot vous permettra de trouver un code qui pourra vous être utile ! Les explications des pages suivantes vous indiqueront comment trouver les lettres du mot à reconstituer.

Vous n'avez pas trouvé ? Voici un indice :

**VOOVH HLMG VJFRKVVH KLFI, NZRH HZEVMG
VOOVH YZOZBVI?**

Codage :

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N

Mot à trouver :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(Solution page suivante)

Vous avez trouvé le mot ? BRAVO ! Il vous reste à trouver le code :

Multipliez le nombre de voyelles par le nombre de consonnes et par les positions des S dans le mot. Vous aurez ainsi le code pour l'ouverture du coffre aux trésors qui se trouve plus loin. »

Tout le monde a trouvé le mot, tout le monde a ouvert le coffre !

Et vous, lecteurs et lectrices, avez-vous trouvé le mot grâce au codage ?

A la nuit tombée, le barbecue nous attendait au chalet de l'étang de pêche de Ernolsheim où la soirée s'est terminée en chansons...



La viabilité hivernale, que l'on assimile souvent au déneigement, résulte des obligations en matière de police municipale. Le Maire doit assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues et voies publiques.

Pour assurer ces obligations réglementaires, un plan de viabilité hivernale a été mis en place cette année, en concertation avec le Conseil Général du Bas-Rhin, la CUS, l'Etat et l'Associations des Maires du département.

Objectif :

- Améliorer la sécurité des usagers des voies routières
- Réduire l'impact environnemental du sel de déneigement
- Réduire l'impact financier du sel de déneigement
- Sensibiliser et responsabiliser les usagers en leur rappelant leurs obligations

Qui fait quoi :

- Les services du Conseil Général du Bas-Rhin assureront la viabilité hivernale de la RD7 et de la RD 108 (y compris en agglomération)



- La Commune assurera la viabilité hivernale des autres rues et des accès aux bâtiments publics avec les moyens dont elle dispose et en fonction des priorités. Pour les neiges de faible épaisseur, pas de traitement - neige > à 2cm, raclage (voir salage si risque de verglas) - verglas, salage. (Pour info, la Commune dispose d'une lame niveleuse et d'une saieuse. Les opérations de raclage et salage sont assurées par l'adjoint au maire)

Obligation des riverains:

En cas de chute de neige ou en cas de verglas, tout riverain (propriétaire ou locataire) est tenu de procéder au déneigement, salage ou sablage des trottoirs riverains de leur propriété de manière à créer un passage pour piétons, tout en prenant soin de ne pas empiler la neige sur les hydrants et de ne pas la jeter sur la chaussée.

Il appartient également aux usagers des voies publiques de se prémunir en prenant toutes les précautions de prudence nécessaires:

- Adapter la vitesse à l'état de la chaussée
- Anticiper les manœuvres de virage ou de freinage
- Équiper votre véhicule de pneus neige

Moyennant le respect par chacun de ces précautions, l'hiver devrait pouvoir se passer sans désagréments majeurs.





NE LAISSEZ PAS VOS CHIENS DIVAGUER !

Il arrive fréquemment que l'on croise un chien errant ou non tenu en laisse dans notre village et les plaintes à ce sujet ne cessent de croître. Les excuses des propriétaires (quand on les trouve) pour se déresponsabiliser varient ...

Est-il utile de préciser qu'un chien n'est pas un humain et qu'aussi gentil soit-il, peut avoir une réaction imprévisible?



Pour les propriétaires un peu laxistes qui laissent leurs chiens divaguer à leur guise, sous couvert de « liberté et absence de contraintes », j'évoquerai les risques que leur animal cause un accident de la circulation, qu'il morde un enfant, qu'il se mette à poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement (les chats, les cyclistes, les voitures) ou qu'il terrorise une personne qui n'est pas familière des chiens...

Pensez également au désagrément d'avoir à ramasser le contenu de sa poubelle parce que le chien du voisin était un peu trop curieux ou de mettre le pied (qu'il soit droit ou gauche cela ne change rien) dans les excréments de l'animal...

Dans tous les cas, c'est votre responsabilité civile qui est engagée.

En application de l'article 211-24 du Code Rural, chaque commune doit disposer d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens, chats et autres animaux de compagnie trouvés errants, abandonnés ou en état de divagation.

CONVENTION FOURRIERE

La commune de Bossendorf, par délibération du 15 novembre 2011, a confié par convention la gestion de sa fourrière à l'association "SPA - Société Protectrice des Animaux" de Saverne & Environs. La SPA, sur appel de la Mairie, assure l'enlèvement, la capture en urgence des animaux errants et la garde de ces animaux pendant le délai légal (8 jours), en contrepartie, la Commune s'engage à verser annuellement une participation financière de 0,50€ par habitant. (Les frais d'identification et de fourrière restent à la charge du propriétaire de l'animal)

**VOUS DÉMÉNAGEZ ?
Ne m'oubliez pas...**



Réglementation des animaux domestiques :

L'article L 211-19-1 du Code Rural interdit la divagation des animaux domestiques qui doivent être tenus en laisse.

Obligations des propriétaires d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie (Articles L 211-13-1, L211-14, L211-16, R 211-5, R 211-5-2, R 211-7 du Code Rural. Les chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique



Au mois de mai dernier, notre association a donné rendez-vous à ses membres pour participer et soutenir la marche des pompiers de Hochfelden.

Cette année, pour notre sortie annuelle, nous irons du côté de Surbourg fin mars pour une marche semi-nocturne. L'occasion de découvrir tout au long du parcours, des illuminations mais également des sujets représentant les animaux de la forêt.



Pour les plus gourmets, il y aura également possibilité de se restaurer. Nous ne manquerons pas de vous faire parvenir une fiche d'inscription avec de plus d'informations le moment venu.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous en octobre pour notre traditionnelle soirée Harengs. L'heure supplémentaire sera mise à profit, ainsi, la soirée sera égayée de citrouilles et de sorcières; tradition oblige...

Et pour finir l'année en beauté, nous vous proposerons de nous retrouver à notre désormais traditionnel et incontournable réveillon de la Saint Sylvestre .

En attendant, le comité et moi-même vous souhaitons de passer, chères Bossendorfoises et chers Bossendorfois, une très bonne année 2012 et encore merci pour votre soutien et votre fidélité.

Sylvie Fischer (Présidente)

Tél/fax : 03 88 89 00 87



Soleil d'Automne



La « jeune » association Soleil d'Automne fête cette année son 2^{ème} anniversaire et les aînés de notre village ont toujours autant de plaisir à se retrouver tous les 1^{er} jeudi du mois.



Parmi les faits marquants de cette année écoulée:

✧ le 23 juin, avant la trêve des vacances d'été, nous nous sommes retrouvés autour d'un barbecue fort convivial.

✧ le 1^{er} septembre, notre sortie annuelle nous a emmenés direction Hochfelden via Obermodern. En effet, les bénévoles du musée de l'Espace Locomotive à Vapeur nous ont fait découvrir la quarantaine de locomotives qui reflètent la glorieuse époque de la vapeur de 1839 à 1947.

Un accueil très sympathique nous a été réservé...A voir! Notre périple s'est poursuivi par la visite de l'exposition temporaire du Musée du Pays de la Zorn : l'école d'autrefois. L'occasion de nous remémorer nos souvenirs d'enfance. Ah la belle époque !!! Cette belle journée s'est close autour d'une délicieuse tarte flambée.

✧ en novembre, Soleil d'Automne et l'amicale BossLix ont lancé le premier atelier « bredeles » qui a enthousiasmé nos aîeux comme nos jeunes. Le secret de la confection de quelques petits fours a d'ailleurs été diffusé sur Zorn TV, le canal local du Pays de la Zorn.



L'assemblée générale aura lieu le 2 février 2012 avec l'intervention de l'Adjudant-Chef Gabelle, commandant de la Brigade de Gendarmerie de Hochfelden et de notre nouveau curé Stéfan Grabowski.

Jeunes et moins jeunes retraités, n'hésitez pas à nous rejoindre tous les 1^{ers} jeudis du mois à la salle communale !



Soleil d'Automne vous souhaite une bonne année 2012 et surtout une bonne santé !

Odile VOGLER (Responsable)
Tél : 03 88 91 53 11

Etat Civil 2011



Naissances

DOILLON Nathan Alex Yann	le 11 janvier 2011
LUKASZEWSKI Stanislas	le 20 mars 2011
MATTER Dyrian Florian	le 6 avril 2011
KALCK Léonie Dominique Françoise	le 18 août 2011
HUMANN Alexi René Pierre	le 26 août 2011
ADAM Margot	le 19 octobre 2011
BEYLER Juliette Marie Elisabeth	le 5 novembre 2011



Mariage

MECKES Virginie et SIESS Claude le 28 mai 2011
KAUL Françoise et ROCHER Yoann le 16 juillet 2011

Décès

WINCKEL, née KRIEGER Marie Madeleine le 26 mars 2011



Retraite complémentaire



Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc ou Ircantec, c'est simple:

**Contactez un conseiller au 0 820 200 189 *
du lundi au vendredi de 9h à 18h**

En lui communiquant votre nom et votre numéro de Sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier.

Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

* 0,09€ TTC par minute à partir d'un poste fixe

CICAS - Centre d'Information, Conseil et Accueil des Salariés
Les Cicas constituent également les dossiers de retraite des ressortissants de l'Ircantec





Animation Jeunesse - Pays de la Zorn

Marionnettes, théâtre, dessin, poterie, hip hop, projet jeunes, baby-sitter, sorties et séjours skis, des loisirs au plus près des enfants et des jeunes.

Imaginez ici, des enfants qui s'affairent à la confection d'un monde imaginaire avec comme personnages principaux... des marionnettes ! Imaginez que là, des jeunes s'appliquent le crayon dans une main, la gomme dans l'autre à faire apparaître sur un bout de feuille, leurs héros de BD préférés ! Imaginez, imaginez par ici, des enfants s'épanouissant de l'argile sous les doigts, détendus et, qui sans contrainte font naître de leur malaxations, le personnage qu'ils ont croisé dans leurs pensées... Imaginez par là, un groupe de jeunes qui, pour relever le défi d'un spectacle à présenter en fin d'année, s'accorderont à jongler avec une capacité d'écoute, d'expression, d'énergie, d'assurance, de travail en équipe... Imaginez aussi que, juste à côté, un autre groupe de jeunes s'appliquent aux mêmes fondamentaux mais en musique... hip hop précisément... Imaginez, des jeunes délirant autour d'un jeu de société, qui de ce moment convivial, leur faire naître l'envie de partir ensemble découvrir et refaire le monde... Imaginez, des jeunes voulant faire du baby-sitting, s'armant de qualifications en animation, de savoirs faire et savoirs être, d'attention particulière à la sécurité des enfants...



Ici, là et là-bas, c'est tout simplement au Pays de la Zorn avec la volonté de son Service Animation jeunesse (FDMJC du Bas-Rhin) de permettre aux enfants et aux jeunes d'accéder à des loisirs culturels en diminuant autant que possible les contraintes de déplacement et de financement.

Atelier marionnettes pour les enfants de 8 à 12 ans :

A Alteckendorf les mardis de 16h30 à 18h30 / à Schwindratzheim les mercredis de 14h à 16h / à Waltenheim les vendredis de 16h30 à 18h30: participation : 15 € à l'année pour l'atelier

Atelier artistique (dessin peinture) de 8 à 18 ans :

En itinérance dans 10 villages du Pays de la Zorn tous les samedis du mois, accueil de 14h à 18h. Participation : accès libre. Atelier permanent les mercredis au Local Jeunes à Hochfelden de 10 à 12h pour les 8 à 10 ans, de 14h à 18h à partir de 11ans / participation : 2 € la séance.



Atelier céramique pour les enfants de 6 à 15 ans :

Les mercredis en semaines impaires au Club Imagine à Hochfelden. De 14h à 15h30 pour les 6 - 10 ans, de 15h30 à 17h pour les 11-15 ans / participation : 7 € la séance

Atelier Théâtre pour les jeunes de 15 à 25 ans : contacter le SAJ Pays de la Zorn

Atelier danse Hip-hop pour les jeunes de 11 à 18ans :

A la salle polyvalente de Minversheim les lundis de 17h à 18h30 (navette possible au départ du collège Gustave doré à partir de 16h30) / participation : 100 € l'année

Le Conseil de Fabrique



Le Conseil de Fabrique a pour fonction l'administration et la gestion des biens de la paroisse : entretien des bâtiments (église et presbytère), préservation du patrimoine (objets, art sacré...) et la gestion financière.

Notre paroisse appartient à une communauté de paroisses qui regroupe celles de Lixhausen, Minversheim, Ettendorf et Ringeldorf, paroisses qui ont eu le plaisir d'accueillir, depuis peu, un nouveau curé : **l'abbé Stefan GRABOWSKI**. Afin de lui présenter plus particulièrement notre paroisse de Bossendorf-Lixhausen, nous vous lançons une cordiale invitation pour le traditionnel pot-au-feu du 29 janvier 2012. Ce repas est avant tout un moment convivial et d'échanges. Mais, il faut le dire, c'est également une opportunité pour combler les maigres ressources du Conseil de Fabrique : le bénéfice de cette journée étant intégralement dédié au fonctionnement, à l'entretien et au fleurissement de notre église.



L'ensemble de l'équipe du Conseil de Fabrique vous adresse tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Merci aussi à toutes les personnes qui nous ont déjà aidés, soit par leur engagement paroissial, par des travaux bénévoles ou par des dons. Nous espérons pouvoir compter encore sur votre soutien et votre générosité.

Les Amis de la Chapelle



L'association « Les Amis de la Chapelle » a à cœur l'entretien et devenir de la chapelle de la Visitation. L'association a été créée pour assurer la restauration de ce bâtiment.

Les membres de l'association sont très heureux de pouvoir faire revivre ce lieu par l'organisation annuelle d'une messe suivie d'un repas sur le site même.

Cette année, la manifestation aura lieu le **8 juillet**. Une Cordiale invitation vous est d'ores et déjà lancée !



Au programme 2012, l'élagage des 2 arbres dominant le site. Ces deux arbres sont fortement abimés, mais qui imaginerait le site sans eux... Néanmoins, cette opération reste délicate et nécessite un réel savoir-faire pour ne pas causer plus de tort que de bien tout en ayant la volonté de préserver ce patrimoine.

Les membres de l'association vous adressent leurs vœux les plus chaleureux en ce début de nouvelle année !

Tarifification Redevance Incitative



à partir du 1^{er} Janvier 2012



Volume du bac en litres	Part fixe	Prix à la levée			Exemples de tarifs / nombre de levées				
		de 1 à 12	de 13 à 24	de 25 à 52	12	17	24	36	52
USAGER ORDINAIRE									
140	133	3	3,50	4	169	186,50	211	259	323
360	133	7,50	9	10	223	268	331	451	611
660	133	14	16	18	301	381	493	709	997
USAGER PROFESSIONNEL									
140	133	3	3,50	4	169	186,50	211	259	323
360	237	7,50	9	10	327	372	435	555	997
660	380	14	16	18	548	628	740	956	1244

Pour les usagers dotés d'un bac individuel (140 litres), la facture comprendra une part fixe et une part variable calculées de la façon suivante:



Achetez Mieux
jetez Moins!

- la part fixe: 133 € par logement
- la part variable selon le nombre de levées du bac attribué au logement (**ce nombre ne peut être inférieur à 12 par an**)

Exemple: un foyer doté d'un bac de 140 litres avec 32 levées

Part fixe: 133 €

Part variable: $(3 \times 12) + (3,5 \times 12) + (4 \times 8) = 110$ €

Total annuel: 243 € pour le foyer

Toutes les réponses à vos questions dans le dossier
HORS SÉRIE - SPÉCIAL TRI DES DÉCHETS
qui vous sera envoyé courant janvier ou sur internet
<http://www.payszorn.com/environnement-zorn/ordures-menageres.html>

À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2012

- ↪ le ramassage des ordures ménagères se fera le lundi
- ↪ la collecte sélective restera le vendredi des semaines impaires



Les bacs sont à sortir la veille du jour de collecte



Animation Jeunesse (suite)



Accueil de jeunes pour activités libres ouverts aux jeunes de 10 à 17 ans :

A Ettendorf les mardis / à Schaffhouse sur Zorn les mercredis / à Wingersheim les jeudis / tous les accueils de 16h30 à 19h30 accès libre.

Réseau de baby-sitting à partir de 15 ans : contacter le SAJ Pays de la Zorn

8 places :

Pour la quatrième édition, 20 sorties sont programmées en 2011/2012. Les jeunes pourront s'émerveiller devant des spectacles de nouveau cirque, de théâtre, de marionnettes, d'impro, d'humour, de théâtre contemporain, ... aux relais culturels de Saverne, Haguenau, au TAPS Strasbourg, au Maillon, au théâtre de Bouxwiller, au TNS, ... Autant de lieux et de pas de portes que ces jeunes n'auront plus peur de franchir.

Moyen métrage :

Courant 2012/2013 la CCPZ et son service SAJ réfléchissent au tournage d'un moyen métrage sur le Pays de la Zorn. Le scénario serait imaginé suite à l'entretien avec les 10-25 ans du territoire. Une fiction témoignage avec 5 à 6 semaines de tournage.



Soutien artistique :

En 2012 le SAJ du Pays de la Zorn propose une banque de matériels artistiques (bombes de peintures, matériels de collages, ...); une partie du prix d'achat est prise en charge. Le but est de faciliter l'accessibilité à l'expression artistique des jeunes.

Rand'o folies 2012 :

Cette nouvelle édition sur la thématique artistique, propose aux jeunes de réaliser des œuvres qui seront mises en valeur durant la manifestation (sculpture, installation, peinture, fresques, collage, Land' art, ...) un appel à projet est lancé.

Atelier Graffiti :

A partir du printemps 2012 les ateliers graffiti reprennent sur les murs d'expression libre du territoire. A partir de 11 ans / participation : 2 € la séance.

Rencontre d'information pour le BAFA :

Pour les jeunes intéressés de se lancer dans l'animation, le SAJ, organise des petites rencontres d'informations conviviales à la demande présentant le rôle de l'animateur en centre de vacances et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs.

Le SAJ Pays de la Zorn propose également des sorties skis dans les Vosges dès enneigement favorable et un séjour neige lors de la première semaine des vacances de février. Intéressé ? Envoyez un mail au SAJ.

Renseignement au SAJ pays de la Zorn : 03.88.02.20.12 / 06.42.76.71.39

olivier.guerard@payszorn.com.

Pour les projets **8 places, moyen métrage, soutien artistique, atelier graffiti** et **Rand'o folies 2012** prendre contact directement avec Sylvain Vogel au 06 83 68 30 53

sylvain.vogel@payszorn.com

Calendrier des manifestations 2012



Vendredi 6 janvier	Vœux aux associations	Commune
Samedi 14 janvier	Repas des Aînés	Commune
Dimanche 15 janvier	Assemblée générale	TAB
Dimanche 29 janvier	Repas paroissial	Conseil de Fabrique
Jeudi 2 février	Assemblée générale	Soleil d'Automne
Dimanche 19 février	Carnaval des enfants	BossLix - CCPZ
16, 17, 18, 23 et 24 mars	Représentations théâtrales	TAB
Samedi 31 mars	Nettoyage de la salle et de ses abords	Associations réunies Commune
Samedi 31 mars	Marche semi-nocturne	ALC
Dimanche 22 avril	Elections Présidentielles	Commune
Lundi 30 avril	Assemblée générale	ALC - Amis de la Chapelle
Dimanche 6 mai	Elections Présidentielles	Commune
Mardi 8 mai	Inauguration Hofname	Commune
Dimanche 3 juin	Journée inter-associations	Associations réunies
Dimanche 10 juin	Elections législatives	Commune
Samedi 16 juin	Kermesse des écoles	BossLix
Dimanche 17 juin	Elections législatives	Commune
Dimanche 1 juillet	Jeux Intervillages à Schaffhouse sur Zorn	
Dimanche 8 juillet	Messe et repas à la Chapelle	Amis de la Chapelle
Mercredi 13 juillet	Soirée Tartes Flambées	Soleil d'Automne
Dimanche 26 août	Sentier des Découvertes	Associations réunies
Samedi 22 septembre	Soirée musicale à thème	Chorale

Calendrier des manifestations 2012

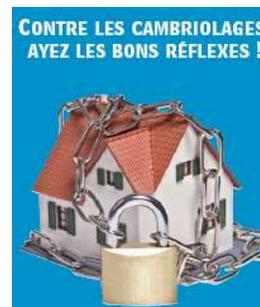


Samedi 27 octobre	Soirée harengs et blagues	ALC
Dimanche 11 novembre	Cérémonie au monument	Commune
Dimanche 18 novembre	Repas Sainte-Cécile et Sainte-Barbe	Chorale et Pompiers
Samedi 31 décembre	Soirée réveillon	ALC

Info GENDARMERIE



SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE



- ◆Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie de Hochfelden.
- ◆Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements,...)
- ◆Avant l'arrivée de la gendarmerie: protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur:
 - ↳ ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
 - ↳ interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité

◆Déposez plainte à la brigade de gendarmerie. Munissez vous d'une pièce d'identité.
 ◆Faites opposition auprès de votre banque, pour vos cartes de crédits et chèquiers dérobés.
 ◆Déclarez le vol à votre assureur

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE: COMPOSEZ LE 17 OU LE 112



OPPOSITION CARTE BANCAIRE: 0 892 705 705
OPPOSITION CHEQUIER: 0 892 68 32 08

Flyers "prévention" disponible dans votre mairie

